

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° P19- 065278

Optique *ND. 93 109*  Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : *8372* Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

*ATbib Fouzia*

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés : ..... Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

*08/01/2020*

Nom et prénom du malade :

*ATbib Fouzia*

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) :

*A*

## SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de présenter la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des soins.

Veuillez fournir une facture

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

VOLET ADHERENT	NOM : .....	Mme
DECLARATION N°	W18-382752	
Date de Dépôt	Montant engagé	Nbre de pièces Jointes
<b>Durée de validité de cette feuille est de (3) trois mois</b> Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle		



W18-382752

**DATE DE DEPO**

28.10.2010

# Docteur F. Zohra EL WADY

Dermatologue

Diplômée de la Faculté de Médecine  
de Poitiers (France) - Montréal (Canada)  
Ex-Médecin attachée des hôpitaux de Paris

Esthétique, Laser, Cosmétique  
(Peeling, Mésothérapie, Botox,  
Comblement)

Casablanca, le : ..... الدار البيضاء، في :

الدكتورة فاطمة الزهراء الوادي

اختصاصية في أمراض الجلد، الشعر، والأنسجة

جريدة كلية الطب بباريس (فرنسا) - مونتريال (كندا)

طبيبة مارقة بمختفيات باريس فرنسا

طلب التجميل

الليزر

علاج التجاعيد

08.02.2020

Mme ATBIB Fouzia

1740  
DERMOVAL CREME

1 application / jour le soir x 2 mois

Dr EL WADY ZOHRA  
Dermatologue  
21 Place Louis Pasteur  
n°4 CASABLANCA  
Tél. 022 27 69 82

## NOTICE : INFORMATION DE L'UTILISATEUR

# DERMOVAL 0,05 %, crème Propionate de clobétasol

Veuillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez d'autres questions, interrogez votre médecin ou votre pharmacien ou votre infirmier/ère.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez pas à d'autres personnes. Il pourrait leur être nocif, même si les signes de leur maladie sont identiques aux vôtres.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.

### Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que DERMOVAL 0,05 %, crème et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser DERMOVAL 0,05 %, crème ?
3. Comment utiliser DERMOVAL 0,05 %, crème ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver DERMOVAL 0,05 %, crème ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations.

### 1. QU'EST-CE QUE DERMOVAL 0,05 %, crème ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

Classe pharmacothérapeutique : corticostéroïde d'activité très forte (groupe IV) - code ATC : D07AD01

Ce médicament contient du propionate de clobétasol qui est un corticoïde local d'activité très forte, il est destiné à une application cutanée.

Il est indiqué généralement dans certaines maladies de la peau peu étendues (surface limitée) :

- En plaques et ne répondant pas à d'autres traitements :
  - psoriasis (plaques épaisses, rouges et inflammatoires, souvent recouvertes de squames brillantes),
  - lupus érythémateux discoïde (plaques associant rougeur, vaisseaux superficiels visibles et squames épaisses)
  - lichen (plaques rouges ou violacées provoquant des démangeaisons).
- Cicatrices hypertrophiques (en relief)
- Lésions non infectées, peu étendues ne répondant pas à un corticoïde d'activité moins forte et limitées en surface

# Docteur F. Zohra EL WADY

Dermatologue

Diplômée de la Faculté de Médecine de Poitiers (France) - Montréal (Canada)  
Ex-Médecin attachée des hôpitaux de Paris

Esthétique, Laser, Cosmétique  
(Peeling, Mésothérapie, Botox,  
Comblement)



الدكتورة فاطمة الزهراء الوادي

اختصاصية في أمراض الجلد الفطر والألاظم

خريجة كلية الطب ببواتيير (فرنسا) - مونتريال (كندا)

طبيبة مابقاً بمختصيات باريس فرنسا

طلب التجميل  
الليزر  
علاج التجاعيد

Casablanca, le : ..... الدار البيضاء، في :

8 Février 2020

Mme ATBIB Fouzia

- NFS Pq
- VS, CRP
- Transaminases: SGOT, SGPT
- Cholesterol - Triglycérides
- Bilan phospho calcique
- Dosage de l'enzyme de conversion
- TSHs
- Dosage de la Vit D3
- Ferritinémie
- EPP



DR F. ZOHRA EL WADY  
DERMATOLOGUE  
21 Place Louis Pasteur  
CASABLANCA  
TÉL: 05 22 27 69 82

Code Patient : 170325A029  
Date de l'examen : 15-02-2020

Saisie le 15-02-2020 09:23

**Mme Fouzia ATBIB**  
Réf : 200215A012  
Prescription :

## HEMATOLOGIE

### HEMOGRAMME (Automate Sysmex XN-550)

#### NUMERATION

	28-06-2018		
Leucocytes :	6 210	/mm3	(3 900–10 200)
Hématies :	4.51	10 <sup>12</sup> /mm <sup>3</sup>	(3.90–5.40)
Hémoglobine :	13.50	g/100mL	(12.00–15.60)
Hématocrite :	41.6	%	(35.5–45.5)
VGM :	92	μ3	(80–99)
TCMH :	29.9	pg	(27.0–33.5)
CCMH :	32.5	%	(30.0–36.0)
			36.4

#### FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires Neutrophiles :	71.4	%	72.1
Soit:	4 434	mm <sup>3</sup>	(1 500–7 700)
Polynucléaires Eosinophiles :	1.4	%	1.2
Soit:	86.9	mm <sup>3</sup>	(20.0–500.0)
Polynucléaires Basophiles :	0.5	%	0.2
Soit:	31.1	mm <sup>3</sup>	(0.0–200.0)
Lymphocytes :	13.5	%	13.4
Soit:	838.4	mm <sup>3</sup>	(1 200.0–6 000.0)
Monocytes :	13.2	%	13.1
Soit:	819.7	mm <sup>3</sup>	(100.0–900.0)
<b>Plaquettes :</b>	<b>270 000</b>	mm <sup>3</sup>	<b>(150 000–370 000)</b>
			272 000



**200215A012 – Mme Fouzia ATBIB**  
**Date de l'examen : 15-02-2020**

### VITESSE DE SEDIMENTATION

Technique automatisée corrélée à la méthode de Westergreen

28-06-2018

VS 1ère heure	27 mm	(0-10)	15
VS 2ième heure	53 mm	(0-30)	27

### BIOCHIMIE SANGUINE

28-06-2018

Calcium	94 mg/l 2.4 mmol/l	(82-102) (2.1-2.6)	92
---------	-----------------------	-----------------------	----

28-06-2018

<b>Phosphore</b> (Dosage colorimétrique)	40 mg/l 1 mmol/l	(25-77) (1-2)	36
---	---------------------	------------------	----

<b>Cholestérol total</b> (Dosage enzymatique)	1.97 g/l 5.10 mmol/L	(<2.00) (<5.17)
--	-------------------------	--------------------

<b>Triglycérides</b> (Dosage enzymatique)	0.59 g/L 0.59 mmol/L	(<1.50) (<1.50)
--	-------------------------	--------------------

<b>Transaminases GOT (ASAT)</b> (Dosage enzymatique)	64 UI/L	(10-35)
---	---------	---------

<b>Transaminases GPT (ALAT)</b> (Dosage enzymatique)	74 UI/L	(<33)
---	---------	-------

<b>Ferritine</b> (Dosage CMIA)	99.5 ng/mL	(15.0-150.0)
-----------------------------------	------------	--------------

Protéine C-réactive (CRP)	57.4 mg/L	(<5.0)
---------------------------	-----------	--------



Dossier validé biologiquement par : Docteur Abdellatif LOUDGHIRI

Page 2 sur 3

**مختبر التحاليل الطبية سocrate**  
laboratoire de biologie médicale Socrate

**200215A012 – Mme Fouzia ATBIB**  
Date de l'examen : 15-02-2020

### ELECTROPHORESE DES PROTEINES SERIQUES

Protéines totales :	69.0	G/L	(56.0–83.0)
Albumine :	55.9	%	
soit en g/l :	<b>38.6</b>	g/l	(40.0–47.6)
Alpha 1 globulines :	5.8	%	
soit en g/l :	<b>4.0</b>	g/l	(2.1–3.5)
Alpha 2 globulines :	11.9	%	(7.0–12.0)
soit en g/l :	<b>8.2</b>	g/l	(5.1–8.5)
Béta globulines :	12.7	%	(9.0–14.0)
soit en g/l :	<b>8.8</b>	g/l	(6.0–9.4)
Gamma globulines :	13.7	%	
soit en g/l :	<b>9.5</b>	g/l	(8.0–13.5)
Interprétation:	Profil légèrement inflammatoire.		

28-06-2018

<b>25-OH-Vitamine D (D2+D3)</b> (Dosage ELISA sur ELECSYS 2010 Roche)	<b>22.9</b>	ng/ml	(30.0–80.0)	12.3
	<b>57.3</b>	nmol/l	(75.0–200.0)	

### BILAN ENDOCRINIEN

28-06-2018

<b>TSH</b> (Dosage CMIA )	<b>1.06</b>	mUI/L	(0.25–5.00)	1.13
------------------------------	-------------	-------	-------------	------

### ANALYSES SPECIALISEES

<b>ENZYME DE CONVERSION DE L'ANGIOTENSINE :<sup>(1)</sup></b>	<b>28.0</b>	UI/L (8.0–52.0)
---	-------------	-----------------

(1) Labo. exécutant : CERBA – ()



**Nom/Prenom: ATBIB FOUZIA**

Né(e) le : 01/01/1966

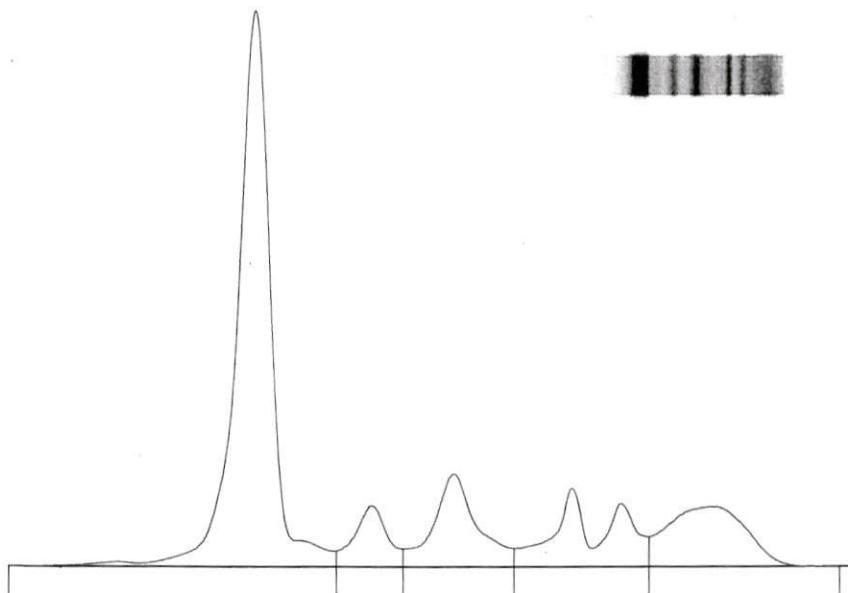
Sexe: F

ID : 160215200012

Date de prélèvement : 15/02/2020

Ech. No: 1

***Electrophorèse des protéines sériques***  
**Technique capillaire à haute résolution (TCHR)**  
***Minicap Flex-piercing(SEBIA)***



Nom	%	Normales %	g/L	Normales g/L
Albumine	<b>55,9</b>	55,8 - 66,1	<b>38,6</b>	40,2 - 47,6
Alpha 1	<b>5,8</b>	> 2,9 - 4,9	<b>4,0</b>	2,1 - 3,5
Alpha 2	<b>11,9</b>	> 7,1 - 11,8	<b>8,2</b>	5,1 - 8,5
Beta	<b>12,7</b>	8,4 - 13,1	<b>8,8</b>	6,0 - 9,4
Gamma	<b>13,7</b>	11,1 - 18,8	<b>9,5</b>	8,0 - 13,5

Rapp. A/G : **1,27**

P. T. : **69** g/L

Commentaire:

**Profil légèrement inflammatoire.**

# LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES SOCRATE

Résidence Masurel ,Angle Rue Socrate et Bd Yacoub EL Mansour IMM C N°4 –  
CASABLANCA

Tél : 0522 23 36 03. Fax : 0522 25 85 08 - PATENTE : 35804986- CNSS : 6478417  
BP 19078021211 507790200 18 18. AGENCE YACOUB EL MANSOUR CASABLANCA  
IF 44409091 ICE 000114556000027 INP 0093001964

**Dr. Abdellatif LOUDGHIRI**

Pharmacien Biologiste

Ancien Interne des Hôpitaux de Paris

Bactériologie–Biochimie–Hématologie

Mycologie - Parasitologie – Virologie

## FACTURE N° : 200001137

CASABLANCA le 15-02-2020

**Mme Fouzia ATBIB**

Demande N° 200215A012

Numéro de l'adhérent :

Numéro de prise en charge :

Date de l'examen : 15-02-2020

Analyses :

### Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	B5	B
PS	Prélèvement sang	E25	E
	Electrophorèse des protéines sériques	B100	B
	Ferritine	B250	B
	TSH	B250	B
	Vitamine D 25-OH (D2+D3)	B450	B
	ENZYME DE CONVERSION DE L'ANGIOTENSINE	B250	B
0104	Calcium	B30	B
0106	Cholestérol total	B30	B
0129	Phosphore minéral	B40	B
0134	Triglycérides	B60	B
0146	Transaminases O (TGO)	B50	B
0147	Transaminases P (TGP)	B50	B
0216	Numération formule	B80	B
0223	VS	B30	B
0370	CRP	B100	B

Total des B : 1775

TOTAL DOSSIER : 2403.50DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : deux mille quatre cent trois dirhams cinquante centimes

Email : 05 22 36 03 93 - 05 22 36 03 95 - Fax : 05 22 25 85 08  
Bld Masurel Angélique 2ème étage 1000 Casablanca  
Téléphone : 05 22 36 03 93 - 05 22 36 03 95  
Fax : 05 22 25 85 08  
L'ANALYSE MEDICALE SOCRATE